

**SOCIETE NATIONALE DES
CHEMINS DE FER BELGES**



SPECIFICATION TECHNIQUE

H - 14

**FOURNITURE DE PIECES
EN BOIS**

EDITION : 03/2005



1. INTRODUCTION

Cette spécification technique définit les conditions pour la fourniture de pièces en bois à la SNCB

Les pièces en bois ne peuvent être fournis que par des fournisseurs qualifiés conformément aux prescriptions de la spécification technique Q3 de la SNCB.

Le cahier spécial des charges mentionnera les documents et spécifications techniques complémentaires.

2. DOCUMENTS APPLICABLES

Spécification technique SNCB Q3 intitulée "Qualification des fournisseurs - procédure simplifiée"

3. QUALIFICATION

La qualification sera réalisée selon la spécification technique Q3.

Elle sera effectuée uniquement au premier niveau (Données concernant le fournisseur et le produit). Dans ce cadre, il n'y a pas d'essais et vérification de produits présentés.

Les spécifications techniques du produit peuvent prévoir une qualification au second niveau (le produit).

La SNCB se réserve toutefois le droit de placer une commande d'essai avant la notification de la qualification.